

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-483 DU 04 AOUT 2014

Chargeant **Monsieur Christian E. SOSSOUHOUNTO**,
Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de
l'Assainissement, de l'intérim de Monsieur **Jonas A.
GBIAN**, Ministre de l'Economie et des Finances, pour
compter du lundi 15 au vendredi 20 juin 2014.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin

Vu la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le Décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

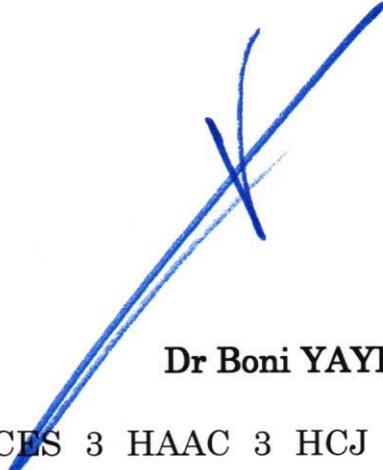
D E C R E T E

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur **Jonas A. GBIAN**, Ministre de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par **Monsieur Christian E. SOSSOUHOUNTO**, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement, pour compter du lundi 15 au vendredi 20 juin 2014.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 aout 2014

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 3 CC 3 CES 3 HAAC 3 HCJ 3 CS 3 SGG 4
MINISTERES 26 JO 1

